

# B.T.S AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES



## Formation rémunérée

Grille nationale de rémunération des apprentis

	Jusqu'à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1 <sup>ère</sup> année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 <sup>ème</sup> année	39 %	51 %	61 %	100 %
3 <sup>ème</sup> année	55 %	67 %	78 %	100 %

% SMIC

## Formation en apprentissage

Le parcours de formation est individualisé.

Le parcours complet comporte :

- 42 semaines de CFA soit 1 470 h en 2 ans
- 62 semaines en entreprise soit 2 170h en 2 ans

## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

L'apprenti âgé de 18 ans peut bénéficier d'une aide de 500 € pour passer le permis de conduire B

## MÉTIERS VISÉS

- Technicien-conseil en coopérative
- Chef de silo
- Technicien d'expérimentation
- Chef d'exploitation
- Chef de cultures
- Technicien de contrôle
- Responsable d'une unité d'approvisionnement

## LES FONCTIONS DANS L'ENTREPRISE

A l'issue du BTS, les étudiants sont employés dans des structures assurant des activités de conseil, d'information, de formation, d'expérimentation, de contrôle (ex: exploitations, chambres d'agriculture, coopératives, instituts techniques...)

L'élément fédérateur des métiers ouverts aux titulaires du BTS APV est la poursuite de deux objectifs :

- l'amélioration de la production végétale (qualité, rendement, rentabilité)
- la limitation des effets sur l'environnement.

Le dénominateur commun se situe au niveau de la parcelle, échelle à laquelle se situe généralement l'expérimentation, l'amélioration d'une technique ou la mise au point de nouvelles méthodes de production.

## LES ENTREPRISES SUPPORTS DU DIPLÔME

- Exploitations agricoles
- Organismes d'expérimentation
- Instituts de recherche

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Mise en place d'une pédagogie d'alternance reposant sur une combinatoire entre les activités professionnelles réalisées en entreprise et les apports théoriques et pratiques dispensés en centre de formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme de BTS se déroule en 2 phases :

- 50 % CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- 50 % Epreuves terminales

## COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DIPLÔME

- Suivi d'expérimentation
- Réalisation d'un diagnostic
- Elaboration d'un conseil technique ou technico-économique
- Organisation et animation d'une réunion, d'une visite technique
- Evaluation de la durabilité d'un système d'exploitation ou d'un système de cultures au sein d'un territoire
- Proposition de système de cultures et d'itinéraires techniques adaptés dans une perspective de durabilité

## PUBLICS VISÉS

- Jeunes âgés de 16 à 30 ans
- Titulaire d'un Bac général ou STAV
- Titulaire d'un Bac Pro CGEA

## POURSUITES D'ÉTUDES

- Licences professionnelles
- Certificats de spécialisation
- Écoles d'ingénieur

## INFOS PRATIQUES

Formation gratuite  
Hébergement et restauration possibles  
Bus gratuit entre la gare et le CFA

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1- Pré-inscription en ligne



2- Entretien individuel pour établir le parcours individualisé de formation

3- Signature d'un contrat d'apprentissage

Chargée de développement  
06-79-09-31-42

Secrétariat 02-54-53-11-15



C.F.A Agricole de l'Indre  
Route de Velles - CS 70529  
36018 CHÂTEAUROUX CEDEX



Tél : 02-54-53-11-15 Mail : [cfa.indre@educagri.fr](mailto:cfa.indre@educagri.fr)